

# Césir : LE GRAND DEBAT NATIONAL

Café-citoyen du BOIS PLAGES EN RE DU 16/02/2019

THEME : La transition écologique.

## « *Un groupe en colère !* »\*

Animateur : **Dominique Bertin** / Rapporteuse : **Odile Ancel-Grézillier**

Ont débattu dans ce groupe sur « la transition écologique » 8 personnes, dont 3 habitant Le Bois-Plage, 2 Ste Marie, 2 St Martin et 1 La Flotte, et se présentant comme :

un ancien ingénieur spécialisé en énergie des bâtiments, une ancienne conservatrice de musée professionnelle de la culture, un ex-ingénieur de compagnie pétrolière, un ancien professeur de géographie, une rédactrice en communication, un ancien haut-fonctionnaire spécialiste des collectivités territoriales, une artiste ancienne spécialiste de communication, tous membres ou non du *Césir* et de la nouvelle association qui en émane *Ré-Avenir*...

Le débat commence à 17h45 - se termine à 20 h. **Introduction au débat** : le groupe décide de répondre en discussion libre, avec prise de parole de chacun à la demande et à tour de rôle, point par point, aux questions numérotées de 1 à 17, sur le sujet transition écologique, dans l'ordre proposé sur le document #GrandDébat.

**Question 1 : Quel est aujourd'hui pour vous le problème concret le plus important dans le domaine de l'environnement ?**

**Débat** : (Il est préalablement noté que cette question est à l'ordre du jour d'une autre réunion prévue sur l'île de Ré à Rivedoux le 18 février à 19 h par *Ré-Avenir*).

Pour le groupe, la question est perçue comme « une question fermée » : elle impose 1 seule réponse (sur 4 réponses possibles, plus une réponse libre). Les 4 points-réponses proposés semblent ne pas pouvoir s'exclure l'un l'autre, mais être au contraire interdépendants : pollution de l'air, pollution des sols, dérèglements climatiques (crues, sécheresse, tempêtes, fontes, désertifications, excès climatiques), érosion du littoral, maintien de la biodiversité, disparition de certaines espèces ... **tout se tient, tout semble important.**

En outre est ici soulevée la notion de danger que représenterait la tendance démographique mondiale actuelle/surpopulation, en particulier dans des zones souffrant déjà de pénurie alimentaire, et où l'accroissement démographique ne serait pas maîtrisé. Projection à 2050 : 10 milliards de terriens (de 7 à 10, soit un accroissement de 40%). Contre-argument : la mutation démographique serait en fait à peu près maîtrisée mondialement (à part en Afrique). Et il serait tout à fait envisageable de nourrir 9 à 10 milliards d'êtres humains sur Terre si du moins les modèles de production, nutrition, chasse au gaspillage, évoluaient dans un sens raisonnable. Dans cet ordre d'idée, la répartition des richesses devrait devenir plus équitable. L'*american way of life* n'est certainement pas démultipliable à l'infini. Il ne le serait d'ailleurs déjà plus depuis longtemps. La **sobriété** s'impose.

\*c'est ainsi que s'est défini le groupe en fin de séance.

**Question 2 : Que faudrait-il faire selon vous pour apporter des réponses à ce problème ?**

**Débat** : Le problème doit être posé à **l'échelle mondiale.**

On préconise l'élaboration d'une sorte de catalogue de solutions, à plusieurs entrées. Pour ce faire, il semble nécessaire d'instituer un ministère d'Etat de l'écologie, qui travaillerait à ce « catalogue » et pourrait intervenir sur le même pied – à égalité d'importance, de transversalité et de pouvoir - qu'un ministère des finances par exemple. Et de concert avec les autres ministères équivalents, à l'international.

Il faudrait travailler prioritairement à 1/ des accords internationaux beaucoup plus contraignants que les COP\*\*. 2/ des accords commerciaux (de « libre échange », ou non ?) qui seraient soumis à une réglementation internationale. 3/ au respect de ces accords - pris en dépit des oppositions (par ex. Chine ou USA ..).

Et renforcer l'Union Européenne pour qu'elle puisse mieux s'exprimer et s'imposer face aux « éléphants » chinois ou américains + définir des clauses écologiques communes à l'Europe...

Quant à notre pouvoir individuel, il réside principalement, on le sait, dans notre porte-monnaie. L'action du citoyen est primordiale à son niveau.

On le répète : des réponses indispensables et urgentes sont à chercher du côté d'une véritable répartition des richesses.

Autre mesure nécessaire : interdiction des produits phytosanitaires et chimiques polluants, appauvrissant les sols, délétères pour la santé humaine et la biodiversité. Mais alors, n'y aurait-il pas *de facto* baisse des rendements de l'agriculture ? La question n'est pas tranchée. Est soulevé le problème de l'artificialisation, voire de la stérilisation des sols par sur-exploitation sauvage. Ex : les terres africaines, sur-exploitées, le plus souvent en monocultures, rendant certains sols inféconds, au profit d'une consommation en « pays riches ». Cette infertilité vient se surajouter au défaut de cultures vivrières pour les besoins locaux.

Pollution des sols, de l'air, de notre nourriture : les réponses sont à trouver à un niveau international et au niveau du citoyen responsable. Donc 2 niveaux et une vraie pédagogie.

« Même la Chine serait sensible à de tels efforts ! » Récemment le gouvernement chinois aurait lui-même fait appel à l'aide internationale pour solutionner des problèmes de pollutions locales extrêmes...

Le problème est donc mondial. Dans chaque pays, *l'intelligence écologique* doit faire partie des principales instances de pouvoir, et être relayée au niveau onusien. Il faudrait organiser une sorte d' oligarchie écologique qui mènerait une véritable querre contre le désastre écologique imminent, déjà enclenché. Actuellement il nous faut hurler : nécessité d'une prise de conscience générale, au plus haut niveau, avec prise de décisions assortie d'un programme pédagogique pour les populations ...

\*\*rappel : COP = *Conférences des Parties*, les parties étant les 197 pays signataires de la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

**Question 3 : Diriez-vous que votre vie quotidienne est aujourd'hui touchée par le changement climatique ? si oui, de quelle manière ?**

**Débat** : Sur l'île de Ré, localement, pas de changements fondamentaux évidents - à part un événement extrême avec la tempête Xynthia en 2010, et la succession anormale de 4 étés très chauds depuis 2015. Informations sur catastrophes plus lointaines engendrées par le changement climatique. « A terme nous savons bien que nous ne serons pas épargnés ».

Cependant modifications comportementales : « Je n'achète pas comme il y a 30 ans » . « Je conduis moins ». « Je jette moins ». « Je trie ». « Je recycle ». « Je m'informe ». « Je m'inquiète »... « J'essaie de m'impliquer ..., la preuve je suis là ! ».

La perception directe n'est pas encore là, mais nous sommes déjà affectés sans en avoir toujours bien conscience : inquiétudes de chacun quant au taux de pollution des sols, des eaux, de la mer. Les modes de consommation changent : vigilance à propos des étiquetages, achats plus locaux, choix plus « éduqués », tris orientés... Au niveau des constructions privées et publiques : attention portée aux matériaux employés, aux modes d'isolation, de chauffage (ex. chaufferie à installer au plus près du lieu d'utilisation de l'eau chaude), aux impacts des installations et de leurs usages sur les émissions de gaz à effet de serre....

**Question 4 : A titre personnel, pensez-vous pouvoir contribuer à protéger l'environnement ?**

**Débat :** Les réponses à cette question sont redondantes par rapport au point précédent.

Cependant, on note par exemple que selon la réglementation en vigueur sur l'île de Ré, il n'est pas possible de recourir aux panneaux solaires sur toitures, sauf s'ils sont invisibles depuis l'espace public ou, parfois, peuvent être assimilés à des vélux. Point de vue essentiellement esthétique. Ceci ne pourrait-il trouver qq assouplissement pour favoriser une autre priorité du XXIème siècle : la survie écologique ?

Plus généralement : les changements de mode de vie et de comportements sont évidemment à revoir dans le détail.

Par exemple : - jardiner sans ajouts de produits chimiques de synthèse, - créer et utiliser son propre compost, - se munir de ses propres containers papier verre (voire plastique) pour aller faire ses courses, - boycotter tous produits sous emballage polluant non bio-dégradable, - trier scrupuleusement, - moins utiliser sa voiture, - combattre l'obsolescence programmée, - réparer ... sont des choix accessibles à tous.

On note que l'énergie étant en fait « très peu chère », la pollution due au gaspillage d'énergie est d'autant plus énorme (équivalence parlante : 1 bouteille de fuel (= 10Kw/h) vaudrait environ 60 cts, 1 bouteille d'eau minérale pratiquement le même prix.).

Aux USA (qui comptent environ 6,7 % de la population mondiale) sont utilisés 25 % de l'énergie mondiale. Gaspillage éhonté de nos civilisations dites « avancées ».

On en revient à la nécessité de créer une instance de réflexion globale : d'information, d'éducation et de prise de décision, aux niveaux local, national et international.

**Question 5 : Pensez-vous que vos actions en faveur de l'environnement puissent vous permettre de faire des économies ?**

**Débat :** A court terme nos actions (isolation, fenêtres, chaudières ...) nous coûtent, mais leur temps d'amortissement est à prendre en compte. L'économie de la facture énergie est souvent remarquable. Sans parler du gain en confort.

Les appareils obsolètes poussent au gaspillage, à la sur-consommation, ce qui a évidemment un coût. Sans compter la pollution engendrée par nos décharges, sur le plan local comme international (pb des transports et de leur empreinte carbone, pb des « pays poubelles »).

Selon les pays (développés ou non), on constate une inégalité face à ce phénomène : il y a les pays qui sur-consomment et jettent, et les pays « qui réparent » et offrent une seconde vie aux appareils défectueux. Cette tendance au ré-emploi devrait se généraliser.

Les économies de chacun viendront donc aussi de la chasse au gaspi, d'un changement de mentalité face aux objets, de l'apprentissage d'une nouvelle sobriété dans la consommation.

Une « temporisation du gaspi constaté à l'international » viendra d'un nouvel équilibre des pratiques au niveau mondial .

**Question 6 : Qu'est-ce qui pourrait vous inciter à changer vos comportements comme par exemple mieux entretenir et régler votre chauffage, modifier votre manière de conduire ou renoncer à prendre votre véhicule pour de très petites distances ?**

**Débat :** Une bonne information largement diffusée sur tous ces thèmes de la vie courante, une bonne campagne de communication orchestrée au plan national, des conseils d'organisation adaptés seraient très incitatifs pour chacun.

Prendre son véhicule à tout bout de champs peut être une pratique contrée par l'élévation drastique des taxes sur le carburant (certains avancent un chiffre comme 5€ /litre d'essence, ce qui équivaut à une quasi-interdiction d'utiliser son véhicule...). Bien sûr la nécessité de prendre sa voiture dans les zones les plus isolées doit être compensée par une modulation de ces taxes. Notion de « vases communicants ». On note que Paris est le département qui a le plus faible taux de motorisation individuelle – cqfd : le développement des transports en commun y est bien supérieur.

La bonne organisation de transports en communs et du procédé de co-voiturage est une réponse incitative indéniable pour le renoncement au véhicule personnel.

**Question 7 : Quelles seraient pour vous les solutions les plus simples et les plus supportables sur un plan financier pour vous inciter à changer vos comportements ?**

**Débat :** aucun débat – les réponses ont déjà été données par ailleurs (ci-dessus).

**Question 8 : Par rapport à votre mode de chauffage actuel, pensez-vous qu'il existe des solutions alternatives plus écologiques ? Si oui, que faudrait-il faire pour vous convaincre ou vous aider à changer de mode de chauffage ?**

**Débat :** Oui, souvent. D'abord il faudrait faire une vraie campagne d'information pour favoriser une meilleure isolation des constructions anciennes, et une remise à jour de celle des constructions plus récentes, qui pourraient tirer avantage de techniques novatrices.

Mais le manque d'information exhaustive sur les différents modes de chauffage est criant, information qui devrait être largement diffusée, contradictoire et complète.

Exemple : Chauffage électrique / EDF (nucléaire) = énergie dite « propre ». Bien sûr à court terme, sans impact CO2. Mais à moyen et très long termes : déchets nucléaires éminemment dangereux, non gérés, sans doute sur des siècles. Problème du démantèlement des actuelles centrales vieillissantes et de la construction d'EPR : très coûteux, risques. Nous le savons : nous ne payons pas cette énergie électrique à son coût réel.

Autre pb : relai de cette électricité en cas de pénurie ou de panne par électricité étrangère (produite par exemple par centrales à charbon... très polluantes).

Autre exemple : Solution pompe à chaleur air-eau. Information à diffuser...

Chauffage au bois. Attention : émission de CO2, généralement compensée par l'absorption du CO2 par les forêts, si elles sont replantées. Mais pas si l'on se procure le bois hors de l'île et qu'on ne replante pas, ce qui est généralement le cas. Autre problème écologique : rejets de particules fines nocives, en particulier au coeur d'un habitat villageois insulaire dense.

Autre solution (économique, méconnue, à promouvoir) : le « puits canadien » ou « puits provençal » - ce système permet à bas coût d'insuffler très doucement dans les habitations de l'air extérieur ayant circulé à 2 mètres sous terre, dans un circuit long de 25 à 50 m de canalisation, et récupéré à 15 ° à la sortie de ce circuit dans la maison (température

constante à 2 m sous terre sur l'île de Ré = 15°). Economies évidentes d'énergie : il suffit l'hiver de monter la température de 15 à 20 ° de cet air doucement pulsé par un petit moteur (quand la température extérieure est le plus souvent nettement inférieure à 15°). Inversement, l'été, ce système permet de baisser la température intérieure (par ex de 30° à 24°) quand elle devient supérieure à ce qui est supportable pour l'être humain habitué au climat tempéré.

Donc net besoin de plus d'informations aux particuliers à propos de toutes ces techniques.

**Question 9 : Diriez-vous que vous connaissez les aides et dispositifs qui sont aujourd'hui proposés par l'Etat, les collectivités, les entreprises et les associations pour l'isolation et le chauffage des logements, et pour les déplacements.**

**Débat :** Non, pas suffisamment. **pour les déplacements.**

**Débat :** Non, pas suffisamment. D'autant que les dispositifs changent sans cesse. De la stabilité dans les aides et une véritable campagne d'information est à développer. Peut-être par l'établissement d'un bureau spécialisé, permanent ou non, pour toutes les questions d'économie d'énergie et de transition écologique au niveau insulaire/communautaire – CdC ? Pb de son financement (équivalent : voir l'ADEM à La Rochelle) ?

**Question 10 : Avez-vous pour vos déplacements quotidiens la possibilité de recourir à des solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle comme les transports en commun, le covoiturage, l'auto-partage, le transport à la demande, le vélo, etc ?**

**Débat :** Si l'offre de transport en commun était adaptée, améliorée, l'information la concernant mieux actualisée et diffusée, nous l'utiliserions tous beaucoup plus.

Exemple : les bus Ré-La Rochelle devraient adapter et communiquer leur fréquence, leurs horaires et leurs tarifs selon besoins des particuliers. En et hors saison touristique. Et se caler sur les horaires d'arrivée et de départ des trains de la gare de La Rochelle.

Les navettes électriques intra-villages devraient mieux communiquer leurs fréquences de passages, et diversifier leurs circuits en fonction d'une demande réelle (elles coûtent cher et naviguent le plus souvent à vide). De petites unités électriques devraient aussi relier les différents villages entre eux.

La voiture électrique est-elle réellement une solution écologique à terme (pb des batteries, du coût réel d'amortissement de la pollution générée à la construction, pb de l'origine de l'énergie électrique utilisée, pb du coût des bornes électriques à installer ...)

La voiture à moteur à hydrogène : info ?

Co-voiturage : une application spécifique serait très souhaitable, gérable par la CdC (?)

Livraison à domicile : des commerçants la proposent notamment pour les personnes âgées. A développer.

Le vélo : très populaire sur l'île, en intra-village, il est pourtant plus largement considéré maintenant comme dangereux en raison de l'étroitesse des pistes ou de la non-visibility/voire de l'absence de certains tronçons cyclables. Les circuits-vélos restent donc à améliorer de toute urgence, et à réglementer : - priorités voitures/vélos ? - pb de la cohabitation vélos/vélos électriques/trotinettes (rapides et quelquefois mal maîtrisés) - cohabitation piétons/vélos - signalisation à améliorer et à préciser sur tout le territoire rétais

L'auto-partage : trop cher / le transport à la demande : idem, semble-t-il.

**Question 11 : Pensez-vous que les taxes sur le diesel et l'essence peuvent permettre de modifier les comportements des utilisateurs ?**

**Débat** : Oui, (comme déjà suggéré dans la réponse à la question 6)

Encore faut-il que la hausse de ces taxes soit d'abord bien expliquée, argumentée, et ... vraiment conséquente ! Pourquoi pas, aussi, qu'elle soit bien « fléchée » (par exemple vers la transition écologique, ou avec redistribution aux moins favorisés) - ( voir exemple de la Colombie britannique, ou de la Californie ) ? Ne peut-on pas faire de la « fiscalité positive » et l'expliquer ? Cette hausse ne pourrait-elle pas localement financer les transports alternatifs, économes par rapport à leur incidence écologique ?

Il est noté que le prix du carburant, à euro constant, n'aurait en fait pas augmenté depuis 10 ans. Et les taxes sur carburant représenteraient 10% du budget de l'Etat.

**Question 12 : A quoi les recettes liées aux taxes sur le diesel et l'essence doivent-elles avant tout servir ?**

**(Pas de) débat** : une seule réponse : ces recettes doivent servir à financer les investissements en faveur du climat (qui sont, on l'a vu, multiples !)

**Question 13 : Selon vous, la transition écologique doit être avant tout financée par :**

**Réponse (sans débat nécessaire) :**

La transition écologique doit être financée par le budget général de l'Etat et par la fiscalité écologique.

**Question 14 : Et qui doit être en priorité concerné par le financement de la transition écologique ?**

**Réponse (sans débat nécessaire) :**

Tout le monde doit être concerné par le financement de la transition écologique.

**Question 15 : Que faudrait-il faire pour protéger la biodiversité et le climat tout en maintenant des activités agricoles et industrielles compétitives par rapport à leurs concurrents étrangers, notamment européens ?**

**Débat** : Impossible de n'opter que pour une seule réponse, qui exclurait les solutions alternatives ! Il faudrait donc :

- Cofinancer un plan d'investissement pour changer les modes de production,
- modifier les accords commerciaux,
- taxer les produits importés qui dégradent l'environnement !

Des experts dédiés devront choisir le cas échéant !

**Question 16 : Que pourrait faire la France pour faire partager ses choix en matière d'environnement au niveau européen et international ?**

**Débat** : Si les choix de la France sont « pourris », ne pas les partager !!

Mais si ses choix sont judicieux, la France doit :

- se battre pour faire partager ses choix par le plus grand nombre d'autres états
- montrer elle-même une parfaite exemplarité

- batailler au plus haut niveau pour une harmonisation des normes (au niveau européen et international)
- actualiser ces normes tout en maintenant leur rigueur voire leur sévérité.

**Question 17 : Y a-t-il d'autres points sur la transition écologique sur lesquels vous souhaiteriez vous exprimer ?**

**Débat :** Notre souhait le plus vif irait à la création

- d'un **« Inter-ministère d'Etat pour la transition écologique »**.

Celui-ci disposerait, outre de son administration propre, d'une assise inter-ministérielle, c'est-à-dire d'antennes (et de pouvoirs d'intervention) dans tous les ministères. Il disposerait également de correspondant(e)s/représentant(e)s dans tous les territoires, une sorte de Monsieur ou de Madame Ecologie, qui le représenterait, organiserait des consultations de « terrain » (façon DDM Agriculture ?) et lui ferait remonter les besoins exprimés – un peu comme aujourd'hui nous l'avons fait en nous soumettant à ce questionnaire.

- également d'associations fortes et efficaces pour **contrer l'action des lobbies** (qui empêchent de réelles avancées écologiques et soutiennent des intérêts contraires).

En conclusion nous citerons Jean Yanne qui déjà dans les années 70 avait dit :

*« Tout le monde veut sauver la planète,  
mais personne ne veut descendre les poubelles ».*

**Arrêtons de tergiverser, retroussons nos manches, plus de temps à perdre :**

**il y a urgence !**